

Piscine de Cordemais, AQUAMARIS : réouverture à partir du 1er juillet

Le centre AQUAMARIS est heureux de vous accueillir, à partir de mercredi 1er juillet, dans les règles strictes sanitaires.

Publié le 19 juin 2020

POUR VOUS ACCUEILLIR ET GARANTIR UNE BAIGNADE SÉCURISÉE, LE GOUVERNEMENT A FIXÉ DE DE NOUVELLES RÈGLES, QUE NOUS METTRONS EN PLACE DÈS LA RÉOUVERTURE DE VOTRE CENTRE :

1 · Limitation du nombre de personnes par cours collectifs, séances de baignade et séances de nage en ligne

2 · Nouveaux horaires et plannings de cours

3 · Réservation obligatoire des séances

4 · Règles d'hygiène des baigneurs appliquées et renforcées

5 · Procédures de désinfection de l'établissement renforcées

6 · Gestes barrières appliqués par les clients et les salariés

Téléchargez le communiqué en cliquant sur la photo ou sur le document ci-dessous :

